

Le doctorat à l'UNIL

commencer un doctorat...

Les démarches pour s'inscrire

Parallèlement aux démarches administratives d'inscription au Service des immatriculations (formulaire à retirer), le candidat au doctorat doit trouver, pour commencer sa thèse, un professeur qui accepte de superviser son travail : le directeur de thèse. En accord avec ce dernier, il détermine ensuite un sujet, qu'il dépose au décanat de la faculté.

Il peut être envisageable de faire un doctorat dans une autre faculté que celle des études de licence ou de master, du moment que le titre obtenu est équivalent et reconnu par le décanat et le Service des immatriculations et inscriptions. En outre, le sujet choisi doit être en lien direct avec les domaines de recherche de la faculté et soumis à l'approbation du directeur.

Pour mieux connaître les équipes de recherche de l'UNIL, consultez la base de données Unisciences, qui contient des informations sur les domaines de recherche, les coordonnées des groupes, leurs publications et, pour la majorité, un lien vers leur site web.

▷ www.unil.ch/unisciences

Informations pratiques sur la vie à l'UNIL

Le service des affaires socio-culturelles de l'UNIL édite le «Guide pratique» qui offre quantité d'informations utiles sur le logement, les bourses, les différents services aux étudiants et doctorants. Consultez également la rubrique «futurs étudiants» du site central.

▷ www.unil.ch/bienvenue

Introduction à la recherche documentaire

La Bibliothèque cantonale universitaire organise des cours dès la première semaine de la rentrée d'octobre (renseignements auprès de la BCU). Des présentations des ressources bibliographiques de la BCU sont en outre prévues chaque semestre pour des Ecoles doctorales spécifiques.

▷ www.unil.ch/BCU

pourquoi faire une thèse?

Le doctorat constitue le passage obligé d'une carrière académique. Il consacre la professionnalisation de l'activité de recherche. Hors de l'université, ce titre atteste d'une connaissance scientifique poussée dans un domaine, et démontre également la maîtrise de compétences plus générales (esprit d'analyse et de synthèse, capacité à communiquer, etc.). Dans certains secteurs professionnels, vu l'affluence de candidats très qualifiés, le titre de docteur peut se révéler décisif pour l'obtention d'un poste à responsabilités.

Le doctorat fait appel à des compétences et intérêts qui s'inscrivent dans le prolongement des études universitaires :

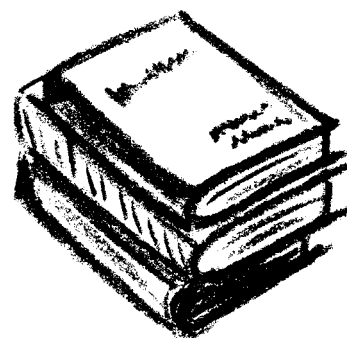
- * solide culture de base dans la discipline choisie avec des ouvertures dans les disciplines annexes (ce sont souvent des frontières des champs de disciplines que proviennent les propositions les plus inventives...);
- * curiosité intellectuelle et goût pour l'innovation scientifique, la réflexion, l'écriture et la critique (posséder un esprit critique et accepter d'être critiqué...);
- * persévérance et qualités de résistance au travail prolongé, capacité à travailler de façon autonome tout en s'inscrivant dans une communauté scientifique dotée de ses valeurs propres.

quelles sont les étapes nécessaires pour définir un bon sujet?

Passer d'une idée à l'analyse de ce qui a déjà été fait dans le domaine choisi ou qui est proche du sujet. Un gros travail de recherche allant parfois jusqu'à l'Antiquité doit absolument être mené. La culture dans le domaine du sujet est indispensable pour le définir, le situer. Il est déraisonnable de partir comme si rien n'existait avant...

Ensuite, le dialogue avec le directeur de thèse et surtout l'équipe d'encadrement doctoral (laboratoire, groupe de recherche) est essentiel. Il faut, en particulier, chercher à adapter le sujet de recherche aux projets du doctorant et à l'état de la recherche dans le domaine considéré. Une thèse est aussi définie par un état du marché... Multiplier les thèses dans un même domaine est une erreur. Il faut que la thèse explore un terrain encore sous-représenté en Suisse et/ou ailleurs dans le monde. L'apport de la thèse est conditionné par cette étude préalable de l'état du champ.

Prof. Jean-Michel Adam, directeur de l'Ecole doctorale interdisciplinaire



Le doctorat en 7 mots-clés

- * Le **directeur de thèse** est en principe un professeur qui appartient (sauf exception) à la faculté. Son rôle consiste à guider, conseiller le doctorant, expertiser ses travaux, lui donner l'occasion de confronter sa recherche à d'autres travaux proches ou complémentaires et à l'initier aux coutumes du métier de chercheur.
- * Le **jury** se compose de spécialistes reconnus du domaine abordé. Sa composition est décidée par le directeur avec l'accord, selon les facultés, du conseil de faculté, du décanat ou de l'école doctorale. Souvent, le candidat au doctorat propose des jurés et les soumet à l'approbation du directeur.
- * Lorsque le sujet le justifie ou pour optimiser la valeur internationale du doctorat, la thèse peut être rédigée en **cotutelle**. Le codirecteur, en principe un professeur, peut alors être choisi à l'extérieur de la faculté ou dans une autre université suisse ou étrangère.
- * La thèse est rédigée dans l'**une des langues nationales ou en anglais**. Sur demande, une autre langue peut être admise par le décanat.
- * La **durée** du doctorat est de 3 à 6 ans en moyenne. Elle peut varier en fonction de la situation professionnelle du candidat.
- * Dans certaines facultés, un **colloque**, ou une **séance d'épreuve**, est organisé dans les mois qui suivent le dépôt du manuscrit et permet au jury d'examiner la thèse. Des modifications du manuscrit peuvent être exigées par le jury en vue de la soutenance.
- * La **soutenance publique** est organisée une fois que le jury a accepté le manuscrit.

Chaque faculté a ses règles propres. Pour des détails, référez-vous directement à la faculté concernée.

comment financer son doctorat?

L'assistantat est sans doute l'activité la plus adaptée pour le financement du doctorat, dans la mesure où elle comprend dans son cahier des charges du temps libre (40% du taux d'engagement) pour la recherche personnelle et les compléments de formation. L'assistant est par ailleurs intégré au sein d'un laboratoire et/ou d'une équipe de recherche, ce qui stimule les échanges avec d'autres spécialistes. En marge de ses recherches, il s'acquiesse de tâches d'enseignement (par exemple, travaux pratiques, etc.) et de gestion administrative.

Suivant les domaines de recherche, il est plus ou moins aisé de trouver une source de financement. Les doctorants PhD de la Faculté de biologie et de médecine rencontrent de ce point de vue moins de difficultés: la plupart d'entre eux sont soutenus par des subsides du Fonds national, obtenus directement par leur directeur de thèse. Dans d'autres disciplines, les places d'assistant étant en nombre limité et difficiles à obtenir, les doctorants sont obligés de trouver eux-mêmes des sources extérieures de financement - enseignement ou mandats divers - qui impliquent un effort d'auto-organisation et d'auto-motivation supplémentaire.

L'UNIL a développé différents accords avec des universités partenaires qui permettent aux personnes intéressées d'exercer une activité d'assistant à l'étranger. Diverses bourses et aides financières ponctuelles peuvent également être sollicitées: la base de données «Amarillo» répertorie près de 250 fondations et fonds, nationaux et internationaux, susceptibles d'apporter un soutien aux étudiants et chercheurs:

▷ www.unil.ch/amarillo

Les écoles doctorales

Au printemps 2005, la Conférence des Universités de Suisse Occidentale (CUSO) a lancé un appel d'offres pour la création de nouvelles écoles doctorales qui s'ajoutent aux Ecoles doctorales de l'Université de Lausanne:

- * Cardiovasculaire et métabolisme: Jean-Daniel.Horisberger@unil.ch
- * Développement et ressources naturelles: Yvan.Droz@iued.unige.ch
- * Ecologie et biologie évolutive: Ian.Sanders@unil.ch
- * Economie: Jaya.Krishnakumar@metri.unige.ch
- * Géographie: Ola.Soderstrom@unine.ch; www.unine.ch/geographie
- * Logique, histoire et philosophie des sciences: Jean-Claude.Pont@lettres.unige.ch; www.unil.ch/lhps
- * Philosophie «langage, esprit, objet»: Jiri.Benovsky@unifr.ch; www.unifr.ch/philo/ecole-doctorale
- * Plantes et environnement NCCR: Christiane.Bobillier@unine.ch; www.unine.ch/nccr
- * Science politique: Pascal.Sciarini@politic.unige.ch; www.cuso.ch/doctorales/13politique.html
- * Sciences de l'Antiquité (EDOCA): Anne.Bielman@unil.ch; www.unil.ch/iasa
- * Sciences de l'éducation: Rita.Hofstetter@pse.unige.ch; <http://blogs.unige.ch/fapse/Ecole-doctorale/drupal>
- * Sciences des minéraux naturels et transformés: Angelika.Kalt@unine.ch; <http://edsm.ch>
- * Sciences du langage: Jacques.Moeschler@lettres.unige.ch; www.unige.ch/lettres/linguistique/edsdl
- * Sciences pharmaceutiques: Robert.Gurny@pharm.unige.ch; www.unige.ch/sciences/pharm/f/etudes/doctorat.html
- * Sociologie: Andre.Ducret@socio.unige.ch; www.unige.ch/ses/socio/edrs
- * Théologie: Guy.Bedouelle@unifr.ch

De plus, l'UNIL a mis sur pied ou participe aux programmes suivants:

- * Psychologie sociale (IRIS): Alain.Clemence@unil.ch
- * Interdisciplinaire (EDI) (IRIS): Jerome.Meizoz@unil.ch; www.unil.ch/nss-iris4
- * Etudes genre: info-liege@unil.ch
- * Ecole doctorale de la Faculté de biologie et de médecine: Stephanie.Clarke@chuv.hospvd.ch

Les Ecoles doctorales offrent principalement un encadrement aux doctorants, qu'elles font participer activement. Elles les aident à développer la communication scientifique, les incitent à confronter leurs idées et présenter l'état de leurs recherches, leur font rencontrer des scientifiques de renom dans le domaine et favorisent l'interdisciplinarité et l'interinstitutionnalité.

pour aller plus loin...

Service des immatriculations et inscriptions

Unicentre - tél. 021 692 21 00 - immat@unil.ch - www.unil.ch/immat: Inscription au doctorat

Service d'orientation et conseil

Unicentre, UNIL - tél. 021 692 21 30 - orientation@unil.ch - www.unil.ch/soc
Informations et conseils pour le passage à l'emploi, bilans de compétences.

Bureau de l'égalité des chances

Unicentre, UNIL - tél. 021 692 20 59 - egalite@unil.ch - www.unil.ch/egalite
Informations et conseils pour concilier recherche et vie de famille.

www.abg.asso.fr

Site français d'information sur l'insertion professionnelle des jeunes docteurs.



facteurs d'abandon et moyens d'y remédier

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des statistiques précises sur le taux d'abandon des études doctorales, les quelques données suivantes méritent réflexion: aux Etats-Unis, on dénombre un taux d'échec de 58% pour les études supérieures; au Québec, 46.6% des étudiants inscrits au doctorat n'ont pas obtenu leur diplôme; en Europe, le taux d'abandon au cours du parcours doctoral, en sciences humaines, oscille entre 40 et 60%; en Australie, en Angleterre et dans bien d'autres pays, on retrouve des données semblables.

Ces chiffres très élevés s'expliquent en partie par le sentiment d'isolement des chercheurs et d'encadrement insuffisant, la difficulté à se motiver par soi-même dans la durée, à envisager concrètement la portée professionnelle de ce diplôme. Les Ecoles doctorales visent notamment à pallier ces difficultés.

A cela s'ajoutent des problèmes plus concrets (obstacles financiers, obligations familiales, contraintes professionnelles).

Pour faire face à la baisse de motivation et éviter l'abandon, on conseille aux débutants de développer les contacts avec d'autres chercheurs ou de suivre les séminaires postgrades, même s'ils ne sont pas directement centrés sur le sujet de thèse: la fonction collective de la communauté de chercheurs est en effet fondamentale pour relativiser les difficultés et découragements que l'on rencontre individuellement.

▷ Les doctorants peuvent recourir aux prestations du Service d'orientation et conseil (bilans de compétences, ateliers emploi, etc.) et à celles du Bureau de l'égalité (ateliers pour doctorantes, guide «Objectif: Professeure», etc.). Certaines Ecoles doctorales ont leur propre cellule de soutien/conseil.

▷ Liste des programmes postgrades de l'UNIL: www.unil.ch/enseignement

Rédaction: Anne-Sylvie Diezi, Nathalie Janz et Jérôme Meizoz

Illustrations: Unicom

Réalisation et diffusion: Service d'orientation et conseil - Université de Lausanne
avril 2006

Pour des raisons de commodité de lecture, nous avons renoncé à féminiser les catégories de personnes. Merci de votre compréhension.